

PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du LUNDI 30 SEPTEMBRE 2019 à 20 h 00

Le 30 septembre 2019 à 20h00, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 25/09/2019, se sont réunis à la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal BOEUF, Maire.

Étaient présents : MM BŒUF Pascal ; PIERRON Pierrette ; PLON Patrick ; NORMAND Isabelle ; LOISEAU Laurent ; PRÉVOST Christiane ; NICOLAS Marie-Noëlle ; BOINOT Florence ; GASSELING Théo ; JANOT Jean- Marie ; TIREAU David ; VANDELLE Élisabeth

Absents : MM GENTIL Christian (proc. à P BOEUF) ; LACHETEAU Nathalie (proc. à P PIERRON) ; BÉCHIEAU Mary-Paule (proc. à F BOINOT) ; TIREAU David (proc. à JM JANOT)

Secrétaire : PLON Patrick

Présents : 12 Représentés : 3 Absents : 0 Votants : 15

M Patrick PLON a été nommé secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h00

Approbation du PV de la séance du 8 août 2019 : 15 voix POUR

➤ Intervention de quelques représentants du groupement d'agriculteurs biologiques GIE de Chassagne : Céline et François PELOQUIN, Laurent BARILLAUD et Christophe FRAGNAUD pour présenter un projet d'implantation route d'Aigre afin de stocker et vendre des produits finis.

Le Conseil Municipal doit encore réfléchir avant de voter et propose de donner sa décision lors de la prochaine réunion.

1/ Bilan de la réunion publique du 23 septembre concernant la seconde tranche des travaux de réhabilitation de bourg :

Mme Geneviève Sabelle, architecte en charge du chantier « Delalande », présentera son projet jeudi 3 octobre prochain à Monsieur le Maire.

Monsieur Dimitri Guérin, maître d'œuvre - entreprise BRG Ingénierie, doit nous recontacter, dans les prochains jours, pour relancer l'appel d'offres concernant la réhabilitation des réseaux d'eaux usées Route de Chef-Boutonne-Grand' Rue. Si cet appel d'offres est de nouveau classé sans suite à cause des prix trop élevés, il faudra réfléchir à la mise en route de la tranche de travaux prévus dans la Grand' Rue avant ceux prévus route de Chef-Boutonne.

La question de l'arrêt de bus dans la Grand' Rue, soulevée par les riverains, pose quelques soucis tant au niveau de l'emplacement, qu'au niveau des nouvelles normes PMR à respecter si l'on en installe un.

Remarque : Monsieur Théo Gasseling souligne que seuls les riverains étaient invités ; la population entière de Villefagnan étant concernée, à la prochaine réunion publique, tous les habitants devraient être invités.

2/ Bilan de la dernière réunion des professions médicales sur leur projet de santé et information sur la programmation du projet de maison de santé :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le projet de regrouper les professions médicales dans un même lieu, une maison de santé, est validé par l'ARS (ex-DDASS) : Agence Régionale de Santé.

Cependant, pour pouvoir prétendre à un subventionnement maximal, ce projet doit être porté par une entité telle un EPCI, soit, sur notre territoire, la CC Val de Charente.

Ce projet est soutenu par la CC Val de Charente mais doit être validé avant mars 2020.

3/ Projet du parc photovoltaïque à Pailleroux :

Le site de Bouchetrou, d'abord étudié pour ce projet, présente trop de contraintes et est donc abandonné.

La réflexion se porte alors sur un terrain à côté de la LGV, à Pailleroux. Ce terrain appartient au réseau SNCF, soit Liséa. Monsieur le Maire se propose de contacter la personne en charge du foncier à Liséa afin d'envisager une rétrocession du site à la commune.

4/ Aménagement de la cour de la Poste :

Concernant le réaménagement de la cour de la Poste et la mise en place de son mobilier urbain (garde-corps, main-courante...), l'entreprise Projédis a été déclaré défaillante. De ce fait, la seule solution est de demander un devis à une entreprise locale et compétente : l'entreprise NOBLE d'Aigre.

Après la présentation du devis par le Maire, d'un montant de 4 264 € HT, le Conseil Municipal l'a accepté à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à le signer.

5/ Projet de marché des producteurs été 2020 :

Monsieur David Tireau présente le projet à l'ensemble du Conseil Municipal, projet soutenu par la Chambre d'agriculture. Il faut avant tout que cette animation soit portée par une association, il propose alors l'association des Jeunes Agriculteurs de Villefagnan. Proposition accordée à l'unanimité.

Monsieur David Tireau quitte la séance à 22H00 et donne son pouvoir à Monsieur Janot.

6/ FDAC : Programmation 2019

Le projet de l'élargissement de la voirie, route de la Cellette, en vue de créer une véritable déviation pour les poids lourds est mis en sommeil du fait des sommes importantes à engager : C'est un programme qui s'élèverait à 190 000 € sur deux ans ; la CC Val de Charente participe uniquement à hauteur de 30% par an, pour un montant maximum de 7 500 €.

Cependant, d'autres voies communales ont grand besoin d'une grande réfection :

- La Fournière : du carrefour jusqu'à chez Anthony Bastier
- Rue du 14 juillet : le stationnement devant le collège vraiment dégradé
- Le chemin communal passant devant la porcherie de Jean-Jacques Gasseling
- Rue de la Chapelière

7/ Projet éclairage du stade de rugby :

Monsieur Laurent Loiseau explique au Conseil Municipal que, lorsqu'il pleut beaucoup, pour ne pas trop abîmer le terrain principal, les joueurs s'entraînent sur un terrain annexe à côté du terrain de tennis.

En période hivernale, il fait nuit plus tôt et les joueurs n'ont pas un éclairage correct pour s'entraîner.

C'est pourquoi, Monsieur Laurent Loiseau propose un devis du SDEG pour l'installation de 2 projecteurs LED, d'un montant de 46 597.55 € HT, mais pris en charge à 80 % par le SDEG, soit 10 061.56 € HT à la charge de la commune. Après délibération, le Conseil Municipal accepte ce devis à 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, et charge le Maire de la suite des démarches.

8/ Programmation 2019/2020 :

- ✓ réunion référents villages : **LUNDI 4 NOVEMBRE 2019, à 20H30, à la salle des associations**
- ✓ réunion artisans-commerçants : **LUNDI 25 NOVEMBRE 2019, à 20H30, à la salle des associations**
- ✓ réunion agriculteurs : **LUNDI 9 DÉCEMBRE 2019, à 20H30, à la salle des associations**

9/ Devis divers :

- Cuisson et réfrigération : matériel salle des fêtes : 15 POUR 2 cafetières à 159 € HT/Unité

Par contre, en attente de plus de documentation concernant les mixeurs pour pouvoir choisir.

- Pour information = devis de Gonnin-Duris pour les jantes du tracteur : urgent donc déjà signé à 1 748.39 € HT

- SDEG : pose et dépose guirlandes de Noël dans la Grand'Rue = devis non présentés car trop chers.

Informations et questions diverses

- Dotation Natura 2000 : 7 436 € pour 2019
- Lotissement de la Chapelière : signature chez Maître Grange cet après-midi.
- Réunion publique charte Voisins Vigilants : **14 OCTOBRE 2019**
- Avancée sur le PDIPR : en attente de propositions financières pour l'entretien des réseaux de randonnées par la CC Val de Charente
- Au Fil du Conte : **JEUDI 3 OCTOBRE à 18H30, à la salle des fêtes, gratuit et tout public**
- Point du notre locatif communal : 4 logements libres : au-dessus de La Poste, à la salle des fêtes, l'ex-gîte et 7 rue du Puits Gilbert
- Agendas : distribution prévue début décembre et calendriers 2020 : devis en attente
- Gens du voyage : informations de l'association Chemin du Hérisson : projet de 3 emplacements dont 1 à Ruffec.
- Bilan du plan d'eau : pour la prochaine réunion
- Remplacement de la pompe à la station d'épuration : devis signé pour une pompe neuve à 2 200 € HT.
- Remerciements famille Chauvaud

Séance levée à 23H40